

**Assemblée Générale
de la Communauté de Communes
du Pays d'Huriel
Mardi 19 juillet 2016**

Étaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J MARTIN P., DUBREUIL A., BRODIN G., TABUTIN M., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD J.P., CHABROL J.E., VALLET F., MARTIN J.P., DUBREUIL J.C., PHILIPPON A., LAMY R., BEAUFILS W., JACQUOT C., DUMONTET J.M.,

Délégués excusés : DEVAUX L., DESSALLES N. (pouvoir à P. MARTIN), AUGIAT J.C., JANNOT C., PICARELLI V. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), VENUAT J. (pouvoir à JP PENAUD), GALLEAZZI J., LHOPITEAU A., MERVAUX M.P. (pouvoir à JC DUBREUIL), NOWAK P., PETIT E., VINCENT G.

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Point sur les projets de Maisons de Santé d'Huriel et de La Chapelaude
- ✓ Choix de la mission de maîtrise d'œuvre pour la Maison de Santé de La Chapelaude
- ✓ Délibération pour l'adhésion du SMIRTOM du Val de Cher au SICTOM Région Montluçonnaise
- ✓ Point sur le FPIC
- ✓ Anim'canton : demande de subvention du Comité des Fêtes d'Huriel pour la journée Nature et Bien Etre
- ✓ Point sur le gîte de Chazemais – Proposition de loyer pour l'association Allier Sésame Autisme
- ✓ Point sur le projet d'atelier à Huriel
- ✓ Point sur le projet de fermeture de la perception d'Huriel
- ✓ Location d'un atelier de la Rue des Arts à Monsieur Serge BEAULATON
- ✓ Renouvellement des baux de la société Concept Reno Bati à La Chapelaude et de Mme Mathilde MOREL à Viplaix
- ✓ Restitution à la Communauté de Communes du Pays d'Huriel des vélos confiés à l'association Tourisme en Pays d'Huriel pour les touristes des hébergements communautaires
- ✓ Renouvellement des contrats de Monsieur Jean-François TABOULOT et de Madame Isabelle POMERET
- ✓ Questions diverses

Point sur les Maisons de Santé d'Huriel et La Chapelaude

- ✓ Projet de La Chapelaude

Monsieur A DUBREUIL indique que suite à un rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet, il a appris que le projet de La Chapelaude ne bénéficierait pas d'une subvention DETR car le Préfet de l'Allier s'opposait à la réalisation de 2 Maisons de Santé sur le même territoire. Cela est regrettable car s'il s'agit de 2 projets architecturaux différents, le projet de Santé a été pensé globalement.

Monsieur JE CHABROL relate pour sa part une réunion à laquelle il a assisté à Moulins avec les services du Pays et de l'ARS sur les Contrats Locaux de Santé qui devraient se mettre en place en janvier 2017. A cette occasion, un projet privé de Maison de Santé sur Montluçon a été présenté. Les services de l'ARS ont valorisé le travail réalisé sur le secteur d'Huriel grâce notamment à l'implication de l'association de professionnels « Pays Huriel Santé ». La réunion s'est avérée cependant houleuse en raison de divergence d'intérêts.

Le Président propose de poursuivre le travail sur ces deux dossiers de la manière suivante :

- La Chapelaude : réunion avec le maître d'œuvre choisi Monsieur Stéphane PICHON dans la deuxième quinzaine de juillet afin que celui-ci travaille sur un esquisse redimensionnée au besoin réel (2 cabinets de médecin). Il pourra s'agir soit d'une simple maison type F4 facilement transformable en maison d'habitation en cas de problème, soit de l'aménagement du cabinet actuel par une extension.

Ces nouveaux projets seront chiffrés et proposés aux services de l'Etat avec en parallèle un argumentaire sur le fait que les 2 projets de Maisons de Santé constitue en réalité un seul et même projet sur le plan du rayonnement médical.

- Huriel : une réunion aura également lieu avec le maître d'œuvre Monsieur Frédéric CHALMIN pour affiner le projet par le biais d'esquisses tant sur le plan architectural que financier.

✓ Mission de Maîtrise d'œuvre Maison de Santé de La Chapelaude

La Commission d'appel d'offres a procédé à l'examen des deux candidatures émanant des cabinets BOUESNARD à Commentry et Stéphane PICHON à Moulins. Son choix s'est porté sur le cabinet PICHON dont le taux d'honoraire est à 7,01 % et qui a réalisé plusieurs équipements de santé à Chantelle, Ainay le Château, Sancerre, etc

Le Conseil Communautaire valide ce choix.

Adhésion du SMIRTOM du Val de Cher au SICTOM

L'objectif est d'anticiper sur la loi NOTRe par une adhésion-dissolution du SMIRTOM au SICTOM à compter du 1^{er} janvier 2017. Le SMIRTOM intervient sur 18 communes dont 7 dans le département du Cher. L'adhésion entraînera l'intégration du personnel du SMIRTOM au SICTOM. Il n'aura pas de surcoût pour les usagers.

Le Conseil Communautaire décide d'approuver cette adhésion

Point sur le FPIC

Lors de la dernière Assemblée Générale du 14 juin 2016, la répartition du FPIC entre la Communauté de Communes et les communes membres avaient été adoptée à la majorité des 2/3 de la façon suivante :

- Communes : 132 769 € au lieu de 162 613 € prévu cette année dans le droit commun
- Communauté de Communes : 103 396 € au lieu de 73 552 €

Les services de la Préfecture ont fait savoir que la somme allouée à la Communauté de Communes s'écartait de 30 % du droit commun et qu'elle devait en conséquence être corrigée. La nouvelle répartition sera donc de :

- Communes : 140 547 €
- Communauté de Communes : 95 618 €

Anim'canton

Le Conseil Communautaire décide d'allouer la somme de 300 € au Comité des fêtes d'Huriel pour la journée « Nature Sport et Bien être ».

Aucune autre subvention ne sera allouée en 2016 l'enveloppe de 4 300 € destinée à ce programme est épuisée.

Pour rappel les subventions suivantes ont été versées :

- Comité d'Organisation de la Foire de Chambérat :	300 €
- Comité des fêtes de Saint Eloy : fête patronale :	300 €
- Projet Maxi-buzz du Centre Social 30 avril 2016 à Huriel :	1 000 €
- Comité des Fêtes de Saint-Désiré : marché de Noël :	300 €
- Les Courcillots en fête pour les festivités du 14 juillet :	300 €
- Lieu de vie du Montjoint à Viplaix :	500 €
- Association des donneurs de sang de La Chapelaude :	100 €
- L'amicale laïque de La Chapelaude pour le 13 bis festival du 13 juillet 2016 :	300 €
- Comité des Fêtes de Mesples : manifestation du 17 juillet :	300 €
- USTH : tournoi en juin 240 enfants :	300 €
- Amicale des Chasseurs de La Vallas à La Chapelaude :	300 €

Point sur le gîte de Chazemais

✓ Point sur les travaux

Ils seront achevés fin juillet

✓ Définition du loyer

- Montant des travaux :	631 334 €
- Subventions :	
- DETR :	179 400 €
- Conseil Départemental :	145 838 €
- Leader :	169 000 € en attente de validation
- Subvention exceptionnelle :	8 712 €
Total de subvention :	503 589 €, soit 79,76 %

Emprunt nécessaire : 127 745 € mais on a emprunté 130 000 €
Somme due par trimestre : $2\,513,26 \text{ €} : 3 = 837,75 \text{ €} + 20 \%$, soit un loyer de l'ordre de 1 005,30 € TTC

Néanmoins, dans l'hypothèse où la subvention LEADER ne serait pas accordée :

Emprunt : 297 384 €
Sur 15 ans : 1 941 € + TVA, soit 2 329 €
Sur 20 ans : 1 532 € + TVA, soit 1 838 €

En conséquence, le Conseil Communautaire décide de proposer à l'association un loyer de 1 600 € TTC avec une clause prévoyant une hausse de loyer (1 838 € TTC) dans l'hypothèse où la subvention LEADER ne serait pas acquise.

Après avoir pris connaissance du projet de convention entre la Communauté de Communes et l'association Allier Sésame Autisme, le Conseil Communautaire autorise le Président à la signer.

Atelier d'Huriel

Le projet d'atelier sur Huriel était en suspens dans l'attente de l'attribution de la subvention prévue dans le Contrat Auvergne +.

L'accord vient d'être donné et le plan de financement s'établit comme suit :

- Montant des travaux : 140 310 €
- Subvention DETR : 49 109 €
- Subvention Conseil Régional : 42 093 €

Taux de subvention : 65 %

Le loyer sera de l'ordre de 350 € HT

Le dossier de consultation des entreprises est prêt et il sera lancé au mois de septembre.

Projet de fermeture de la perception d'Huriel

La décision de fermeture a semble-t-il été prise par l'Etat. Le président propose une action symbolique de résistance par l'occupation des locaux une nuit au mois de septembre.

Location des ateliers

- ✓ Atelier rue Jean de Brosse

- Atelier de Madame S. SOUSA :

Défaut de paiement. Montant de la dette : 3 000 €. Un chèque de 1 500 € a été déposé. Il s'avère être sans provision. Il sera représenté prochainement par la Trésorerie.

- Demande de location faite par Monsieur BEAULATON à partir du 1^{er} septembre :

Il s'associera avec Madame Annie GELPI. Le Conseil Communautaire valide cette demande et autorise Monsieur Serge BEAULATON à utiliser les locaux à titre gratuit pendant l'été afin de faire des expositions.

- ✓ Location de l'atelier de l'atelier rue du Cimetière

Une demande de location avait été faite par Mesdames HOIBIAN et GELPI. Après contestation de l'ensemble des termes du bail, le Président a décidé de renoncer à cette location. Cette décision est approuvée par le Conseil Communautaire.

Renouvellement des baux

- ✓ Atelier Hôtel d'Entreprises à La Chapelaude - société Concept Réno Bati

Le Conseil Communautaire décide de prolonger d'une année le bail précaire à condition que le paiement des loyers soit à jour.

- ✓ Cabinet Mathilde Morel à Viplaix : Bail mixte

Madame Mathilde MOREL souhaite faire construire sa maison sur le secteur dans laquelle elle installera son cabinet. Dans l'attente de la réalisation de ce projet, elle souhaite maintenir son bail qui se prolonge par tacite reconduction.

Restitution par l'association « Tourisme en pays d'Huriel » des vélos à la Communauté de Communes

En novembre 2013, le Conseil Communautaire a décidé d'acheter 8 vélos VTT adultes et 4 vélos enfants ainsi qu'un porte bébé et des casques pour un montant de 2 408,90 € TTC (à destination des hébergements touristiques).

Cette décision s'est traduite par une subvention du même montant versée à l'association Tourisme en Pays d'Huriel qui a procédé à l'acquisition. Ensuite, l'association Tourisme en Pays d'Huriel a signé avec Monsieur ZUCCHI à Mesples une convention de mise à disposition du matériel pour sa location avec une rémunération de 50 % des recettes.

Monsieur Zucchi ayant quitté Mesples, la question se pose de la gestion et l'entretien de ces vélos sachant que l'association « Tourisme en pays d'Huriel est prête à les restituer à la Communauté de Communes sous forme de don.

Le Conseil Communautaire décide d'accepter de reprendre la gestion des vélos. Considérant néanmoins le peu de location sur Meples, les vélos seront ramenés à Huriel et entreposés pour le moment dans la grange acquise dans le bourg d'Huriel.

La location sera assurée par le PIT et l'entretien sera fait par les services techniques de la Communauté de Communes.

Personnel : renouvellement des contrats

- ✓ Monsieur Jean-François TABOULOT :

Contrat Aidé au service environnement : 17 septembre 2016.

Le Conseil Communautaire accepte le renouvellement du contrat pour 6 mois à compter du 17 septembre 2016.

- ✓ Madame Isabelle POMERET

Contrat Aidé : accueil et entretien des gites de Mesples, Saint Palais et Saint Sauvier.

Le Conseil Communautaire valide le renouvellement du contrat pour 6 mois à compter du 8 septembre 2016.

Questions diverses

- ✓ Taxes de séjour

La relance faite auprès des hébergeurs a été productive. Plusieurs d'entre eux ont mis en place le dispositif mais il reste quelques retardataires.

- ✓ Etude foncière pour le Pays

Le Pays fait actuellement un recensement des réserves foncières des communes afin de travailler sur un programme global d'aménagement. Les secrétariats de mairie seront donc consultés par les services du pays.

✓ Bassin de rétention d'Huriel

L'étude géotechnique a été réalisée. Le dossier déclaration loi sur l'Eau confié au cabinet Interface Environnement est en cours d'élaboration.

✓ Personnel

Agnès Tête qui a actuellement le statut de stagiaire de la Fonction Publique Territoriale souhaiterait devenir secrétaire de mairie et voudrait se former en effectuant des stages dans les communes. Un appel est fait aux communes pour la faire intervenir lors de l'élaboration des budgets ou pour l'apprentissage des règles d'état civil.

✓ Compétence tourisme

Monsieur JE Chabrol souhaiterait la mise en place d'une réunion sur l'élaboration du schéma de développement touristique du PERT et ses implications.

Le Président est favorable à cette réunion et fait part de ses inquiétudes sur les conditions de création d'un office de tourisme intercommunautaire et sur le devenir du PIT d'Huriel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au jeudi 15 septembre à Saint Eloy d'Allier.